

Conférence donnée au musée départemental de la Résistance et de la Déportation de Haute-Garonne le 5 octobre 2022

Le Compagnon Saliège

Nous sommes ici à Toulouse en terre de Résistance, et le lieu où nous nous trouvons, au musée, en est éminemment symbolique. C'est pourquoi, avant même d'aborder le sujet de cette conférence, je voudrais rappeler que la Haute-Garonne a vu naître dix compagnons de la Libération (Maurice Bayrou, Gabriel Branier, Georges Cabanier, François Dumont, Roger Maylié, André Mazana, Louis Pélissier, Henri Serizier, Martin Touzeau, Henri Verdier) dont six sont nés dans la Ville rose.

Aucun d'entre eux d'ailleurs, sauf Louis Pélissier, ne fit de résistance en Haute-Garonne puisqu'ils appartenaient tous à la résistance extérieure, c'est-à-dire aux Forces françaises libres. Inversement, une vingtaine de compagnons de la Libération d'origine géographiques diverses jouèrent un rôle important dans la Résistance toulousaine comme Marcel Taillandier, Serge Ravanel, Jean-Pierre Vernant, Jean Cassou, Pierre Bertaux, René de Naurois et bien sûr, notre sujet du jour, Jules Saliège.

D'autres, peut-être moins connus, tels Antoine Avinin, Raymond Deleule, Jean Guyot, André Jamme, Paul Jonas, Paul Leistenschneider, Lucien Nouaux, Pierre Rateau, Jacques Renard, Robert Rossi et Henri Viltard furent également des acteurs importants de la Résistance en Haute-Garonne.

Et puisque le sujet de cette conférence est le « Compagnon Saliège », compris comme le « Compagnon de la Libération, Jules Saliège », il me semble important de nous intéresser à sa personnalité. N'en étant pas spécialiste, je n'insisterai pas sur les aspects théologiques de la vie de Jules Saliège mais plutôt sur certains thèmes comme son rapport au totalitarisme, et en particulier au nazisme, à l'Etat français sous le régime de Vichy, et sa conception de la personne humaine qui l'ont conduit à une Résistance morale et active en faveur de la protection des Juifs et ses rapports avec le général de Gaulle. Enfin, plus largement, j'évoquerai la place des ecclésiastiques au sien de l'ordre de la Libération.

Quelques mots sur la vie de Jules Saliège

Issu du monde rural et de la bourgeoisie paysanne, Jules Géraud Saliège est né le 24 février 1870 à Mauriac dans le Cantal dans une famille très pieuse ayant donné à l'église catholique plusieurs de ses membres. Il est orphelin de père à 12 ans et la vocation le prend à l'adolescence. Il fait ses études au Petit séminaire de Pleaux dans le Cantal puis au Grand séminaire d'Issy-les-Moulineaux. Il est un élève bien noté. À l'occasion d'une de ses prédications à la Saint-Martin 1894, son supérieur relève ses qualités oratoires, sa force de conviction mais aussi une certaine tendance à l'exubérance et à sortir de la pure doctrine pour aborder des thèmes d'actualités.¹ Cet intérêt pour la vie contemporaine ne se démentira jamais chez Jules Saliège.

Il est ordonné prêtre à 25 ans en septembre 1895 et devient à son tour professeur au Petit séminaire de Pleaux. En 1905, il est nommé professeur puis, en 1907, supérieur du Grand séminaire de Saint-Flour. Mobilisé en 1914, à 44 ans, il participe à la Grande Guerre comme

¹ Jean-Louis Clément, *Monseigneur Saliège, archevêque de Toulouse. 1929-1956*, Beauchesne, Paris 1994, p.16

infirmier puis comme aumônier militaire volontaire dans le secteur des Éparges dans la Meuse. Affecté à la 163^e division d'infanterie, sur le front, il se dépense sans compter, « visitant journallement les tranchées malgré de violents bombardements et donnant ainsi l'exemple de la bravoure et de l'esprit de sacrifice »² pour y donner ses soins et ses consolations aux blessés.

Démobilisé en 1917 après avoir été intoxiqué par les gaz, il reçoit la croix de guerre et reprend ses fonctions à Saint-Flour avant d'être nommé évêque de Gap en 1925 puis archevêque de Toulouse en décembre 1928. Ouvert sur son temps et pragmatique, doté d'une forte personnalité, il possède un caractère volontiers autoritaire que subiront nombre de ses vicaires et secrétaires. Mais il sait également se montrer courtois et possède, semble-t-il, un sens de l'humour parfois iconoclaste. Victime d'un accident vasculaire cérébral en 1932, Jules Saliège est atteint par une paralysie progressive qui ira jusqu'à l'empêcher de parler ce qui, paradoxalement, le rendra davantage écouté. L'historien Pierre Laborie écrit à ce sujet : « Il est ressenti comme proche par son corps empêché d'homme malade, par son partage de l'épreuve, parce qu'il souffre tous les jours dans sa chair, qu'il fait face avec dignité, et qu'il sait ce que faire face veut dire dans un temps de souffrance ».³

Il est difficile de résumer en quelques mots la conception du monde de Saliège. Il est indiscutablement marqué par le catholicisme social et le tenant d'un réel progressisme social. Il rejette le libéralisme comme une inversion des valeurs chrétiennes (le règne de l'argent), il apprécie peu l'état d'esprit des notables toulousains qu'il considère comme hermétiques au changement et ne cache pas sa proximité avec le syndicat CFTC, qu'il ira jusqu'à féliciter publiquement en juin 1936, considérant que la coopération entre les classes sociales est une nécessité. Enfin, il est un homme au parler franc et clair.

À Toulouse, l'évêque règne sur un diocèse de 400 000 habitants (dont 210 000 à Toulouse) qui doit faire face en particulier au vieillissement des prêtres, résultat d'une baisse des vocations pastorales. L'Action catholique, la formation des prêtres, sera un combat majeur mené par l'archevêque de Toulouse habité par la crise de l'Église catholique qu'il met volontiers en parallèle avec la crise de la Nation.

Face aux évolutions politiques de l'Europe de l'entre-deux-guerres, Saliège s'affirme comme l'ennemi de tous les totalitarismes : communisme, fascisme et ensuite nazisme. En avril 1933, il dénonce publiquement l'antisémitisme hitlérien lors d'une réunion au théâtre du Capitole à Toulouse aux côtés de dirigeants politiques radicaux et socialistes, du rabbin de Toulouse et d'un représentant de l'église protestante, réunis pour dénoncer les mesures racistes en Allemagne. À cette tribune, il déclare notamment : « Le catholicisme ne peut accepter que l'appartenance à une race déterminée situe les hommes dans des droits inférieurs. Il proclame l'égalité essentielle entre toutes les races et tous les individus ».⁴

Saliège est par ailleurs régulièrement informé de la politique nationale-socialiste par le père René de Naurois, dont nous reparlerons, qui est, de 1937 à 1939, aumônier adjoint de la colonie de langue française à Berlin. Dans ses mémoires, de Naurois écrit : « Moi-même j'inondais littéralement Mgr Saliège, mon évêque, de rapports expédiés par la valise diplomatique. Je sais qu'il recevait aussi des renseignements par d'autres sources, notamment par des lettres de protestants allemands. Rien ne lui était caché, notamment les vexations, les arrestations, les camps de concentration. En 1937, poursuit René de Naurois, Saliège percevait le danger nazi comme

² Citation à l'ordre de la Division, archives de l'ordre de la Libération, dossier Saliège.

³ Pierre Laborie, « Sur le retentissement de la lettre pastorale de Mgr Saliège » in *Bulletin de littérature ecclésiastique, Le cardinal Saliège*, archevêque de Toulouse, Tome 108/1, mars 2007, p.41

⁴ Yves-Marie Hilaire, « Monseigneur Saliège face aux nationalismes » in *Bulletin de littérature ecclésiastique, Le cardinal Saliège*, archevêque de Toulouse, Tome 108/1, mars 2007, p. 29

prioritaire devant le péril bolchévique. Ce n'était pas l'opinion la mieux partagée dans les milieux catholiques. »⁵

Mais il est dans la droite ligne du pape Pie XI, lorsqu'il dénonce, dans une lettre pastorale du 19 février 1939, le racisme comme une « nouvelle hérésie (...) qui brise l'unité humaine, qui met dans un sang qu'on croit privilégié une valeur surhumaine, qui, a une religion d'amour, substitue une religion de haine, de violence cruelle, inhumaine, une religion sans Dieu personnel ». ⁶

D'autre part, dans les années trente, l'Institut catholique de Toulouse qu'il préside et plus largement le diocèse de Toulouse, met sur pied des structures d'accueil des familles de républicains espagnols réfugiés et, plus tard, après septembre 1939, des étudiants polonais. Ces actions sont menées sous son autorité et en particulier par monseigneur Bruno de Solages, recteur de l'Institut catholique de Toulouse, et monseigneur de Courrèges, évêque auxiliaire de Toulouse. Ces actions sont le fruit d'une fraternité chrétienne appliquée et qui est profondément ancrée chez Saliège pour qui « tous les hommes sont frères ».

Saliège face à la guerre

Cependant, après la déclaration de guerre de septembre 1939, Mgr Saliège manifeste son inquiétude à l'égard de l'anticléricalisme par différentes déclarations et adopte des positions plus conservatrices qui trouveront un écho dans certains principes de la Révolution nationale mise en œuvre par le maréchal Pétain. Il écrit dans la *Semaine catholique de Toulouse* le 19 mai 1940, une semaine après le début de l'offensive allemande : « L'esprit de jouissance n'a pas reculé, cet esprit qui nous a valu la guerre actuelle. Pour que la guerre finisse et finisse bien, il faut que cet esprit de jouissance soit refoulé. »⁷ Il vise là le gouvernement de Front populaire et la 3^e République dans les mêmes termes que Pétain emploie un mois plus tard dans son discours du 20 juin. On peut même émettre l'hypothèse que Pétain a emprunté à Saliège l'expression « esprit de jouissance ». Ce dernier est également sensible, comme le gouvernement du Maréchal, au thème social de l'abandon de la terre. Saliège considère ainsi que le paysan est de toutes les catégories sociales le seul à avoir « à peu près gardé le même rythme de travail ». ⁸

Ainsi, lorsque le père de Naurois, antinazi virulent, demande fin juin 1940 à son évêque l'autorisation de rejoindre la France libre en Angleterre, Saliège refuse en lui disant que « l'âme de la France a plus que jamais besoin d'être sauvée de l'intérieur » et que son devoir est de rester.⁹ Cette position ne saurait, à ce moment, être vue comme une anticipation du rôle que jouera de Naurois dans la Résistance et dans la protection des persécutés du régime avec le soutien d'ailleurs de Saliège.

Cela dit, Saliège, après l'invasion de la zone sud donnera cette fois son autorisation de départ au père de Naurois, notamment pour le protéger des nazis qui l'avaient parfaitement repéré. Naurois avait en effet été l'objet d'un article du 18 avril 1942 dans *Je suis partout* le dénonçant comme « un rouge-chrétien »¹⁰. De Naurois deviendra ensuite l'aumônier du 1^{er} bataillon de fusiliers marins commandos (1^{er} BFMC) du commandant Kieffer avec lequel il débarquera en Normandie à l'aube du 6 juin 1944. Il sera fait également compagnon de la Libération.

⁵ René de Naurois, *Aumônier de la France libre. Mémoires*, Perrin, Paris, 2004, p. 74

⁶ Cité par Paul Poupard, « Le cardinal Saliège » in *Bulletin de littérature ecclésiastique, Le cardinal Saliège, archevêque de Toulouse*, Tome 108/1, mars 2007, p. 11

⁷ Cité par Jean-Louis Clément, *op. cit.*, p.154.

⁸ Cité par Jean-Louis Clément, *op. cit.*, p.154.

⁹ Reproduit dans René de Naurois, cahier hors texte, *op. cit.*

¹⁰ Reproduit dans René de Naurois, cahier hors texte, *op. cit.*

Mais pour revenir au lendemain de la défaite de 1940, comme la quasi-totalité du clergé, et alors d'un nombre très important de Français, Jules Saliège partage le diagnostic de la défaite avec le futur chef de l'État français qu'il cite d'ailleurs dans une lettre au clergé et aux fidèles de son diocèse du 30 juin 1940.¹¹

Il attend du nouveau régime qu'il mette en œuvre une rénovation morale, éloignée du laïcisme que Saliège déplore. Il ne peut donc que souscrire au retour vers la christianisation prônée par la Révolution nationale et qui se manifeste par la réinstauration (temporaire) de l'enseignement religieux à l'école publique. Il est à la fois maréchaliste (attaché à la personne de Pétain) sans extase ni flagornerie et Pétainiste sans excès dans la mesure où il ne partage pas l'ensemble des options du régime de la Révolution nationale.

Saliège reçoit le maréchal Pétain à la cathédrale de Toulouse le 6 novembre 1940 et il est également présent en juin 1942 lors de la réception de Philippe Pétain à l'Hôtel de ville de Toulouse. À cette époque, rien ne laisse paraître une contestation de la personne du vainqueur de Verdun de la part de l'archevêque de Toulouse.

Face à l'État français

Après la débâcle de juin 1940, Jules Saliège poursuit ses activités ecclésiastiques mais, dès le mois de mars 1941, il prend cependant ses premières distances avec le gouvernement de Vichy. En raison d'abord du retour en arrière de la législation sur l'enseignement religieux et le retrait des signes religieux dans les bâtiments publics. Selon son biographe, l'historien Jean-Louis Clément, Saliège en conclut, qu'en la matière, « l'État français est de même nature que la III^e République ».¹²

Mais en dehors de ces considérations religieuses, Saliège s'inquiète également des principes totalitaires de l'État français (suppression de la liberté d'expression, parti unique, fin du pluralisme). Il est particulièrement choqué par l'emploi des scouts toulousains lors des manifestations de l'État. En avril 1941, il écrit : « L'unique parti est mort-né en France, le pays par excellence de la pensée. Les jeunes savent la valeur de la vie de l'esprit. Leur indépendance est indéniable. Ils ne deviendront pas une clientèle politique ».¹³ Le 1^{er} mai 1941, il rend également hommage, dans une homélie, aux syndicats qu'il considère nécessaires à la reconstruction de la France.¹⁴

C'est donc en ce printemps 1941 que commence la rupture entre Mgr Saliège et le gouvernement de Vichy. Cette rupture est sans doute confortée par certains de ses proches comme Bruno de Solages qui, lui, est un opposant au régime dès 1940. Cependant, sans doute par loyalisme mais aussi par la nécessité induite par sa position de prélat d'adopter un double langage, Saliège ne s'attaque pas au gouvernement en place dont il ne remet pas en cause la légitimité.

La protection des Juifs

Saliège couvre de son autorité les actes de résistance de l'institut catholique toulousain qui accueille désormais des intellectuels et des étudiants juifs frappés progressivement d'interdiction de travailler par la législation de Vichy. Patronnant des œuvres caritatives en faveur des détenus des camps de Noé et du Récébédou ouverts début 1941 qui sont réservés aux étrangers et notamment aux Juifs, l'archevêque de Toulouse s'insurge contre le sort réservé à ces derniers dont

¹¹ Cité par Jean-Louis Clément, *op. cit.*, p.156.

¹² Jean-Louis Clément, *op. cit.*, p.174.

¹³ Cité par Jean-Louis Clément, *op. cit.*, p.176.

¹⁴ Idem

le départ vers les camps d'extermination nazis commence le 3 août 1942, sous la direction de la police de Vichy. Il se révolte en particulier contre les violences commises et la séparation brutale des familles.

Ce qui déclenche la rédaction de la célèbre lettre pastorale « sur la personne humaine » n'est pas la grande rafle des juifs étrangers de zone non occupée puisqu'elle a lieu le 26 août et que la lettre est rédigée le 20 août. C'est essentiellement la remontée d'informations sur les premières déportations survenues entre les 7 et 13 août dans la région de Toulouse d'environ 500 Juifs étrangers, majoritairement allemands, et internés dans les camps de Noé, du Vernet et du Récébedou.

D'après Mgr de Courrèges, évêque auxiliaire du diocèse, c'est un des témoins de ces déportations, Thérèse Dauty, assistante sociale de l'Aide catholique aux étrangers qui alerte le prélat. Cette dernière fait un rapport à Mgr Saliège et s'entretient avec lui le 20 août lui rapportant « le spectacle hallucinant de ce cortège de vieillards, malades, infirmes trainant leur bagage, trébuchant à travers les champs sur deux kilomètres ».¹⁵

Dans la soirée, Saliège rédige le texte de sa lettre dont il ordonne la lecture publique le 23 août 1942 dans tout le diocèse. Il y affirme : « *les Juifs sont des hommes, les Juives sont des femmes... Tout n'est pas permis contre eux... Ils font partie du genre humain. Ils sont nos frères comme tant d'autres. Un chrétien ne peut l'oublier.* » La lettre est photocopée et distribuée aux prêtres de l'évêché. Sa lecture est interdite par arrêté préfectoral et elle est finalement légèrement amendée. En effet, le préfet ayant été averti et se trouvant en possession d'une copie de la lettre, il convoque Mgr de Courrèges. Il n'obtient pas l'annulation de sa lecture mais deux modifications consenties par Saliège et écrites de sa main (« scènes **émouvantes** » remplaçant « scènes **d'épouvante** » et « France, chevaleresque et généreuse, je n'en doute pas, tu n'es pas responsable de ces **erreurs** » remplaçant « France, chevaleresque et généreuse, je n'en doute pas, tu n'es pas responsable de ces **horreurs** »).

Il est indéniable que ce cri courageux de l'archevêque de Toulouse marque la fin du silence de l'Église. C'est un geste pionnier en faveur de la personne humaine mais il convient de ne pas le surinterpréter. En effet, la lettre pastorale de Mgr Saliège n'incrimine pas directement Vichy, dont il ne conteste pas la légalité et dont il sait pourtant que l'administration est l'unique responsable des rafles et déportations de zone sud à l'été 1942.

En dépit de l'interdiction, la lecture de la lettre a quand même lieu dans la plupart des paroisses le dimanche 23 août mais aussi le dimanche suivant¹⁶, et ce, sur l'insistance de Saliège. Vraisemblablement d'ailleurs les deux versions de la lettre ont pu être lues selon les lieux. Mais il y eut dans le clergé toulousain des réticences et même des refus nets de procéder à sa lecture. On connaît le cas d'un prêtre, l'abbé Xavier Ratio, curé de Beauchalot, qui refuse dans un premier temps d'en faire lecture mais qui finit par le faire uniquement parce que le préfet en avait interdit la lecture signifiant en la matière que l'on obéit d'abord à l'autorité de l'Église avant celle de l'État.

Je ne développerai pas longuement la question du retentissement de la diffusion de la lettre. Elle sera reprise et diffusée sur les ondes de la BBC à Londres (dans trois émissions en septembre 1942). La lettre est aussi publiée en Suisse et copiée clandestinement en France par des particuliers et reprise dans la presse clandestine comme dans les journaux *Libérer et Fédérer* et *Combat* en septembre 1942.

¹⁵ Mgr de Courrèges « Quelques souvenirs » in *Rencontre* 1972, n°28, pp. 209-218

¹⁶ Comme en témoigne le rapport du préfet de région du 5 octobre 1942 cité par JL Clément, op. cit. p 221

L'écho de cette lettre est favorisé à la fois par son style clair et concis, loin de toute abstraction à l'inverse de ce qui est souvent la marque des déclarations ecclésiastiques de l'époque. Comme le fait remarquer Patrick Cabanel, la lettre a des accents à la Charles Péguy. Saliège s'adresse directement à la France comme Péguy ou plus tard de Gaulle.¹⁷ Il rapporte des « choses vues » que tout un chacun aurait pu voir. Un texte bref de 23 lignes fait d'alternance de phrases longues et de phrases courtes et puissantes (le style Saliège que l'on retrouve dans ses « menus propos »). Cette lettre a d'autant plus de poids qu'elle a pour auteur un prélat reconnu comme un homme modéré et loyal, et qui n'est pas considéré comme un opposant affirmé au régime.

En tout cas, le mythe se met très rapidement en marche.

La réaction de l'État français à cette lettre est modérée et sans doute embarrassée. Pierre Laval suggère en vain au nonce apostolique la mise à la retraite de l'archevêque. Celui-ci est entendu le 18 septembre 1942 par le substitut du procureur de la République, Timbal Duclaux de Martin, à l'archevêché. Il ne renie rien ni sur la forme ni sur le fond. Mais il utilise une stratégie de contournement. Il rappelle au substitut du procureur, ce qui est vrai, qu'il a tenu à « dégager la responsabilité de tous les Français » et qu'il n'a « nommé ni le Maréchal ni le gouvernement pour ne pas leur susciter des difficultés » et Saliège s'indigne de « l'usage indécent que les partis ont fait de (sa) lettre ». ¹⁸ Le mois suivant, il rappelle dans *La Semaine catholique de Toulouse* son « parfait loyalisme à l'égard du maréchal et du pouvoir du pays ». Enfin, dans ce qui semble être une pratique de double langage, on peut voir aussi une volonté de dissimulation. Dissimulation qui pourrait s'apparenter à un moyen de ne pas attirer l'attention sur les activités de secours patronnées par Saliège dans l'idée également qu'une rupture publique avec l'État français pourrait conduire au remplacement de l'archevêque et ainsi faire s'écrouler les réseaux d'aide aux personnes persécutées dans le diocèse de Toulouse. Cette hypothèse qui n'est jamais évoquée par les biographes de Saliège, me semble être un élément possible d'explication.

En effet, en parallèle, Jules Saliège continue à participer pleinement à l'organisation de placement dans des lieux sûrs aux alentours de Toulouse des Juifs, enfants et adultes, menacés par la déportation. C'est Mgr de Courrèges qui est le maître-d'œuvre de cette organisation de secours. Saliège est également directement visé par les ultras de la Collaboration et son intervention en faveur des Juifs est dénoncée par exemple dans *Je suis partout* par Robert Brasillach¹⁹ et par Jacques Marcy dans *Paris Soir*.²⁰

Après de nouvelles dénonciations portées contre le Service du travail obligatoire et le totalitarisme du National-socialisme, Jules Saliège manque d'être déporté à son tour. Le 9 juin 1944, alors qu'une vague d'arrestations frappe le diocèse de Toulouse, deux hommes de la Gestapo se rendent à son domicile pour l'arrêter ; ils n'y renoncent finalement qu'après avoir constaté l'âge et l'état de santé précaire du prélat qui ne peut se déplacer seul.

Après la libération, l'archevêque s'insurge contre les violences qui s'abattent arbitrairement sur les suspects de la Collaboration. Dans *La semaine catholique de Toulouse*, le 17 septembre 1944, il écrit : « On ne fait pas au fascisme sa part. Qui prend les mêmes méthodes aboutit au même résultat ». La semaine suivante, il réitère : « Emprunter à l'ennemi ses méthodes ce n'est pas le vaincre. »²¹

¹⁷ Patrick Cabanel, « Saliège, 23 août 1942 : l'évêque comme prophète » in *Bulletin de littérature ecclésiastique, Le cardinal Saliège, archevêque de Toulouse*, Tome 108/1 mars 2007, p.52)

¹⁸ Archives de l'ordre de la Libération, dossier Saliège.

¹⁹ Numéro 587 du vendredi 25 septembre 1942

²⁰ Numéro du 23 octobre 1942

²¹ Cité par Jean-Louis Clément, op. cit, p. 309

Considéré comme le premier résistant de la ville, jouissant d'une grande popularité, il est acclamé par 20 000 personnes sur la place du Capitole à la Libération. Le 18 février 1946, il est décoré de la croix de la Libération par Pierre Bertaux, commissaire de la République, le jour même où il reçoit ses insignes de cardinal. L'élévation au rang de cardinal de Jules Saliège est due au gouvernement provisoire qui la demande au Saint-Siège. Dans un contexte d'épuration du haut clergé, Georges Bidault, ministre des Affaires étrangères exerce des pressions sur le Vatican, à la limite de la bienséance diplomatique, alors que la nomination des cardinaux est le domaine réservé du Pape. Enfin, Saliège est fait successivement chevalier puis officier de la Légion d'honneur en 1947 puis en 1952.

Le cardinal Jules Saliège est décédé à Toulouse, le 5 novembre 1956. Il a été inhumé dans la cathédrale Saint-Étienne à Toulouse. Il a reçu la médaille des Justes de Yad Vashem à titre posthume en 1969, comme la recevront également René de Naurois et Pierre-Marie Théas, évêque de Montauban.

Le compagnon de la Libération

Comment l'archevêque de Toulouse fut-il nommé compagnon de la Libération et quels furent ses rapports avec le général de Gaulle ?

C'est le général de Gaulle qui prend l'initiative de contacter secrètement Jules Saliège. C'est sans doute parce qu'il a entendu parler de ses positions réservées à l'égard de l'État français, que le chef de la France libre lui fait parvenir une lettre datée du 27 mai 1942, par l'intermédiaire du résistant chrétien Charles d'Aragon. Voici le contenu de cette lettre écrite à Londres :

« Les remous profonds que provoquent dans les âmes de nos compatriotes certains aspects de l'atroce situation dans laquelle se trouve notre pays m'amènent à exposer en toute confiance à Votre Grandeur l'alarme que je ressens comme chrétien et comme Français. Je me garderai d'énoncer aucun grief. Mais je crois très sincèrement que l'attitude – fut-elle d'apparence – prise publiquement par une partie de l'épiscopat français à l'égard de la politique des hommes dits « de Vichy » risque d'avoir des conséquences graves en ce qui concerne la situation du clergé et peut-être de la religion en France après la libération.

Je souhaite de toute mon âme que, tandis qu'il en est temps encore, la voix de Messieurs les évêques s'élève assez clairement et fortement pour que le peuple de France perde l'impression qu'il y a une sorte de solidarité entre les préférences du clergé et l'entreprise des gens qui ont proclamé, accepté et aggravé la défaite de la France.

Si je m'adresse à vous, Monseigneur, c'est qu'il y a, me semble-t-il, des raisons de croire que Votre Grandeur a discerné ce que je me permets de lui exprimer et qu'ainsi quelque accord pourrait s'établir entre nous.

Vous pouvez être assuré, Monseigneur, que cette lettre est absolument secrète et que le porteur seul, sait que je l'ai écrite.

Je prie votre grandeur d'agréer l'assurance de mon profond respect. »²²

Cette lettre, dont la forme est parfaitement respectueuse, a été parfois vue comme une demande de ralliement à la France libre faite à Saliège. Pour ma part, je pense qu'il s'agit davantage d'une tentative de peser sur l'attitude de l'épiscopat français à l'égard de Vichy par un avertissement

²² Charles de Gaulle, *Lettres, notes et carnets. Juillet 1941-mai 1943*, Plon Paris 1982, p.277.

sur les « conséquences graves » pour l'avenir d'une collusion entre l'église catholique et l'État français. On ne peut cependant pas affirmer que la demande que de Gaulle formule que « la voix des évêques s'élève assez clairement et fortement » ait été déterminante dans l'expression publique de Saliège trois mois plus tard.

La réaction de Saliège à cette lettre est inconnue mais elle est en tous cas extrêmement prudente car non seulement il n'y fait pas de réponse mais il refuse de recevoir l'émissaire de la lettre, également chargé de s'entretenir avec lui. Là encore, il conserve une attitude de « loyalisme sans inféodation ». Il n'en reste pas moins que la France libre utilisera ses prises de position à des fins politiques (c'était de bonne guerre) quitte à outrepasser le sens réel des propos du prélat. Ainsi dans un communiqué du 2 août 1942 dans *La Semaine catholique de Toulouse* dans lequel Saliège ordonne des prières publiques à l'intention des ouvriers français partant en Allemagne dans le cadre de la politique de la Relève, Maurice Schumann, dans une intervention à la BBC, y voit une « consigne de lutte implacable, non seulement contre l'ennemi mais contre les équivoques qui le servent et dont la plus naïve s'appelle Vichy. »²³

Ceci étant dit, alors que l'on sait que plusieurs dignitaires de l'Église préparaient une prise de parole à l'été 1942 contre le sort fait aux Juifs étrangers, prise de parole qui aurait dû être collective, le premier à s'exprimer - et dans quels termes - fut Saliège. En ce sens, il fut pionnier et c'est ce que l'histoire en retient. Les protestations de Mgr Théas, évêque de Montauban, le 30 août en réaction aux grandes rafles de zone sud et dans une moindre mesure celles du primat des Gaules, le cardinal Gerlier, le 6 septembre et du pasteur Marc Boegner à la même date, s'inscrivent dans la même ligne que la lettre pastorale du 23 août. Il est possible que Saliège ait craint qu'une protestation collective, en raison de la nécessité d'un compromis au sein de l'assemblée des évêques, ait donné un résultat trop édulcoré. Ce qui l'aurait poussé à agir en franc-tireur. On le sait, la précocité de l'engagement et de l'action est un des traits caractéristiques des compagnons de la Libération. C'est certainement une des raisons pour lesquelles l'archevêque de Toulouse recevra la croix de la Libération.

Cette dernière est proposée pour Jules Saliège le 28 mai 1945 par le ministre de l'Intérieur, Adrien Tixier. Le rapport justificatif qui accompagne la proposition est bref : « Il semble inutile de faire un rapport sur l'activité de monseigneur Saliège, ses lettres pastorales entendues dans toute la France suffisent pour assurer les titres de monseigneur Saliège à la récompense proposée. »²⁴

Nous ignorons si l'initiative en revient directement au ministre ou si le ministre a répondu à une demande du général de Gaulle... Toutefois, il a fallu attendre l'après-guerre en Europe pour qu'il soit proposé, le 28 mai 1945, et pour que son décret soit signé le 7 août 1945.

Charles de Gaulle rencontrera une seule fois Jules Saliège à l'occasion de sa visite à Toulouse libérée, le 16 septembre 1944.

Dans les *Mémoires de guerre*, le nom de Saliège n'apparaît que deux fois. La première dans le tome 2, où le Général le cite en premier mais en l'associant au cardinal Gerlier et au pasteur Boegner.²⁵ La seconde dans le tome 3, lorsqu'il rapporte justement sa visite du 16 septembre 1944 à Toulouse, quand, à l'Hôtel de ville, il reçoit les cadres et les notables « au premier rang desquels se tenait le vaillant archevêque Mgr Saliège ». ²⁶

²³ Jean-Louis Clément, *op. cit.*, p.183

²⁴ Archives de l'ordre de la Libération, dossier Saliège.

²⁵ Charles de Gaulle, *Mémoires de Guerre, t.2 L'unité*, Plon 1953, p. 89.

²⁶ Charles de Gaulle, *Mémoires de Guerre, t.3 Le salut*, Plon 1953, p. 14.

Pour conclure sur ce point, parmi les compagnons de la Libération, l'archevêque Saliège tient une place particulière. Il est en effet le seul membre du Haut-Clergé en poste à recevoir cette distinction. Il la doit au fait qu'il fut le premier prélat à briser le silence de l'Église sur le sort fait aux Juifs et à la notoriété immédiate qui s'en est suivie. Notoriété amplifiée par la propagande de la France libre et de la Résistance trop heureuses toutes deux de pouvoir faire valoir - quitte à la distordre un peu - la Résistance d'un chef de l'Église en s'appuyant son autorité morale.

Les ecclésiastiques dans l'ordre de la Libération

Au sein de l'ordre de la Libération, la personne ecclésiastique est représentée par 13 prêtres et un frère coadjuteur catholiques et un pasteur protestant. Ces 15 ecclésiastiques représentent 1,4% de l'ensemble des compagnons de la Libération, ce qui ne doit pas être très éloigné de la proportion des clercs dans la société française de l'époque. Mgr Saliège est le seul d'entre eux à ne pas appartenir à la France libre et c'est sûrement aussi pour cela que le chancelier de l'ordre de la Libération qui lui écrit le 6 août 1945 afin de l'informer de la signature de son décret de nomination comme compagnon de la Libération par le général de Gaulle ajoute qu'il se réjouit « d'autant plus, qu'à travers l'Archevêque de Toulouse, l'honneur de cette distinction rejaillit sur tous les résistants du clergé français. »²⁷. L'auteur de la lettre n'est autre que l'amiral Thierry d'Argenlieu dont nous allons reparler.

Donc Saliège est une exception et tous les autres ecclésiastiques nommés Compagnons sont issus des rangs de la France libre. Neuf d'entre sont des aumôniers militaires, quatre ont fait la guerre comme combattant et un dernier, plus inclassable, l'amiral Georges Thierry d'Argenlieu, se distingue par son parcours et ses fonctions particulières auprès du général de Gaulle. Trois d'entre eux - François Bigo, Jean-Baptiste Houchet et Jacques Savey - sont morts pour la France.

Georges THIERRY D'ARGENLIEU (1889-1964)

Officier de marine issu de Navale, il entre dans les ordres en 1920 au Carmel, au couvent d'Avon, sous le nom de Louis de la Trinité. Devenu supérieur provincial des Carmes, il est rappelé comme officier de marine de réserve. Fait prisonnier, il s'évade et rejoint Londres en juillet 40. Proche de De Gaulle il remplit des missions de confiance : Dakar comme chef des parlementaires, campagne du Gabon où il commande la marine française libre, le Canada pour une mission politique, la Nouvelle-Calédonie pour y remettre de l'ordre. Nommé premier chancelier de l'ordre de la Libération (1941-1958), il est chef d'état-major général adjoint de la marine en 1944 et haut-commissaire en Indochine (1945-1947).

Les ecclésiastiques combattants

Raymond DEFOSSE (1897-1956)

Séminariste, combattant de la Grande Guerre, il est ordonné prêtre en 1924. Vicaire à Brazzaville, il est mobilisé comme lieutenant de réserve. Il rallie les Forces françaises libres le 27 août 1940, en même temps que le Moyen-Congo. Il est affecté comme capitaine commandant de compagnie au Bataillon de marche n°4. Il combat en Syrie, en Afrique de l'Est puis en Tunisie où il est grièvement blessé. Affecté spécial, il retourne à Brazzaville.

Nicolas DE GLOS (1911-1976)

²⁷ Archives de l'ordre de la Libération, dossier Saliège.

Il renonce au sacerdoce pour être soutien de famille. Mobilisé à Brazzaville, il s'engage dans la France libre dès l'été 1940. Sergent puis aspirant il sert au Bataillon de marche n°1 (Gabon, Syrie) puis au Bataillon de marche n°11 (Libye, Égypte, Tunisie, Italie et France). Il entre en 1968 à la Compagnie de Jésus où il est frère coadjuteur.

Jacques SAVEY (1910-1942)

Prêtre dominicain (1934), il est mobilisé au Liban et, fin août 1940, il décide de rejoindre les Britanniques en Palestine. La pénurie de cadres ne lui permet pas d'être aumônier militaire comme il le souhaite et on lui donne le commandement de la 3^e compagnie 1^{er} bataillon d'infanterie de marine (1^{er} BIM) récemment créé. C'est donc comme combattant qu'il prend part aux campagnes d'Érythrée et de Syrie. Nommé commandant du 1^{er} BIM, il combat en Libye et trouve la mort lors de la sortie de la bataille de Bir Hakeim le 10 juin 1942.

Michel STAHL (1914-1989)

Étudiant en théologie de l'Église réformée, il se destine au sacerdoce quand il est mobilisé dans les chasseurs alpins. Il fait la campagne de Norvège et fait partie de ceux qui rallient la France libre naissante. Il sert comme lieutenant puis capitaine dans les troupes coloniales (Bataillon de marche n°3, 21^e compagnie nord-africaine, état-major de la 2^e brigade). Il combat en Égypte, en Italie et en France. Il devient pasteur en 1948.

Les aumôniers militaires

François BIGO (1912-1944)

Prêtre en 1939, mobilisé, il est blessé et évacué de Dunkerque. Opéré en Angleterre, il s'engage comme aumônier dans les FFL. Capitaine aumônier de l'École des Cadets, il demande à plusieurs reprises à être affecté à une unité combattante mais son état de santé ne le lui permet qu'à l'été 1943. Nommé aumônier du 22^e bataillon de marche nord-africain en Tripolitaine, il prend part aux campagnes d'Italie et de France. Le 2 octobre 1944, en Haute-Saône, volontaire pour aller donner l'absolution à un tirailleur mortellement blessé entre les lignes, il est fait prisonnier par les Allemands et lâchement assassiné.

Émile DEHON (1900-1995)

Missionnaire catholique au Cameroun, il passe en juillet 1940 au Cameroun britannique pour rejoindre les FFL et il revient au Cameroun avec Leclerc et ses 22 hommes le 27 août pour rallier le Cameroun à la France libre. Lieutenant aumônier, il est des campagnes du Gabon, d'Érythrée, de Syrie, de Libye et de Tunisie avant de retrouver Leclerc comme aumônier du Régiment de marche du Tchad de la 2^e division blindée.

Joseph DUHAUTOY-SCHUFFENECKER (1909-1995)

Missionnaire en Ouganda à partir de 1935. Désireux de rejoindre la France libre, il signe son engagement au Kenya fin 1941. Aumônier auxiliaire au service de Santé, en Libye, Égypte, Tunisie et Italie, il devient ensuite aumônier du 1^{er} régiment de fusiliers marins et est plusieurs fois cité. Fidèle aux Pères Blancs, il retourne après-guerre en Ouganda

Pierre FINET (1893-1962)

Ancien combattant de 14/18, ordonné prêtre en 1924. En septembre 1939, il se trouve à Beyrouth puis dès l'annonce de l'armistice, refusant la défaite, il gagne l'Égypte pour s'engager dans FFL. D'abord accepté comme simple soldat, il est bientôt nommé aumônier sous-lieutenant au 1^{er} BIM et sert en Libye puis en Syrie. De nouveau en Libye comme lieutenant aumônier de la Légion puis des Spahis en Tunisie. Surmené, il regagne le Liban et devient aumônier des FAFL.

Jules HIRLEMANN (1901-1987)

Ordonné prêtre en 1927, il part ensuite comme missionnaire à Brazzaville au Congo. En octobre 1939, il est mobilisé comme sergent infirmier, et rejoint les FFL au moment du ralliement du Tchad à la France libre, le 26 août 1940. Aumônier du BM3, il prend part aux campagnes d'Érythrée et de Syrie. Ensuite aumônier à la 13^e DBLE, il participe à toutes les campagnes : Libye et Bir Hakeim, Égypte, Tunisie, Italie et France. Il reçoit 5 citations.

Jean-Baptiste HOUCHET (1904-1944)

Prêtre des Pères du Saint-Esprit, il est à partir de 1928, missionnaire au Moyen-Congo. Rallié dès 1940 à la France libre, il est l'aumônier du Bataillon de marche n°1 pour les campagnes de Syrie, du Fezzan-Tripolitaine et de Tunisie du général Leclerc. Ce dernier le choisit comme aumônier de son QG au moment de la création de la 2^e DB. Il prend part aux combats de libération de la France et trouve la mort devant Strasbourg en se portant au secours d'un blessé.

Stanislas MALEC-NATLACEN (1913-2004)

Prêtre en 1937. Il entend l'Appel du 18 juin et gagne l'Angleterre sur un bateau de pêche. En juillet 40, il s'engage dans les Forces françaises libres et devient aumônier de la Légion étrangère. Il prend part à toutes les campagnes de la Légion jusqu'en Italie où il est gravement blessé en mai 1944.

Jean STARCKY (1909-1988)

Avant la Guerre, Jean Starcky est prêtre du diocèse de Paris puis professeur d'écriture sainte à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth et curé de Palmyre. Il s'engage dans les FFL fin août 1941, au lendemain de la campagne de Syrie. Il devient aumônier militaire du 1^{er} BIM puis du BM11. Aumônier capitaine, il rejoint le BIMP en novembre 1943 et prend part aux opérations d'Italie, et de France. Il est blessé à la face en avril 1945 et démobilisé. Après la guerre, chercheur au CNRS, il se spécialise dans les études épigraphiques en Syrie et en Palestine. À partir de 1952, il participe au déchiffrement et à l'interprétation des "manuscrits de la Mer Morte".

À l'exception de Georges Thierry d'Argenlieu qui fut nommé compagnon de la Libération par décision directe du chef de la France libre, dans la promotion du 29 janvier 1941, qui comprenait les cinq premiers compagnons, les autres ecclésiastiques ont été nommés sur le mode classique de la proposition. Proposition établie par le supérieur hiérarchique ou directement par le ministre comme Jules Saliège. Ce qui tend à montrer qu'il n'y a pas eu de volonté gaullienne de davantage récompenser les tenants de la foi que les autres.

**Vladimir Trouplin,
Directeur scientifique de l'ordre de la Libération,
Conservateur du musée de l'Ordre de la Libération**